



APPEL À LA MOBILISATION DU 27 AVRIL LE SPS-CEA PREND POSITION

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Le 20 avril 2026 au matin, contacté par le secrétaire général de l'UFAP, le SPS-CEA est informé que cette organisation appelle au blocage total des établissements pénitentiaires à compter du lundi 27 avril 2026.

Pour le SPS-CEA la cause est juste et pleinement légitime :

- les agents pénitentiaires n'ont que trop souffert des carences en effectifs, il en paient aujourd'hui le prix fort, sans entrevoir le moindre début d'amélioration avec plus de 5000 emplois vacants qui ne sont pas en passe d'être comblés...
- la surpopulation carcérale, record après record, dégrade inexorablement les conditions de travail, démultipliant les agressions et les risques...
- une mobilité vidée de sa substance devenue source de frustration et d'injustice...
- la fatigue accumulée, mois après mois, année après année...
- des vie sociales et familiales sacrifiées, parfois réduites à néant...

Néanmoins, pour le SPS-CEA, il est fascinant de voir dénoncer aujourd'hui, avec une telle véhémence, un "système à bout de souffle" et une "déconnexion des hautes sphères"

Bien que lucide, ce constat que le SPS-CEA porte avec constance depuis des années n'est pas nouveau et interroge sur les positions adoptées par certaines organisations syndicales représentatives dans un passé récent :

Mais où était donc cette combativité ces dernières années, tous syndicats confondus ? Alors même que se signaient accords et réformes successives, auxquels certaines organisations ont pleinement pris part, contribuant ainsi à préparer le terrain du marasme qu'elles dénoncent aujourd'hui.

Brandir, aujourd'hui, le slogan "*Quitte à crever, autant le faire devant les portes*" se veut percutant. Mais, les agents sur le terrain et principalement ceux du Corps d'Encadrement et d'Application sont en droit d'attendre autre chose qu'une mise en scène dramatique : une véritable autocritique sur la gestion des mobilités et des effectifs, domaines dans lesquels l'influence des organisations majoritaires est, elle, bien réelle et ancienne.

Le blocage annoncé pour le 27 avril ressemble fort à une tentative de reprendre la main sur une base qui ne se reconnaît plus dans les arbitrages passés. Échéances électorales obligent ?

Le SPS-CEA ne peut que regretter, une fois encore, que ce n'est pas l'union qui prime, que l'unité et la solidarité ne prévalent pas. Une mobilisation d'ampleur aurait nécessité une véritable entente intersyndicale, matérialisée par un appel commun des quatre organisations représentatives, une stratégie claire, un mode d'action partagé et une plateforme revendicative construite ensemble. **C'est la seule condition *sine qua non* pour instaurer un rapport de force efficace face à l'administration.**

Néanmoins, dans l'intérêt des personnels et de la cause, le SPS-CEA appelle à l'organisation d'assemblées Générales locales afin que les agents puissent décider souverainement d'apporter, ou non, leur soutien aux mobilisations prévues à compter du lundi 27 avril 2026.

Le SPS-CEA reste pleinement disponible pour construire une véritable intersyndicale entre les 4 organisations syndicales représentatives afin de tourner définitivement la page des pratiques du passé et défendre, enfin, l'avenir de notre profession.

Le 21 avril 2026

Le **SPS**, le Syndicat **100%** -CEA

Le Bureau Central National

Site Internet : www.sps-cea.fr

E-mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr